

## **Lancement du Fonds d'infrastructure InfraMed doté initialement de 400 millions d'euros**

**Un apport majeur à l'Union pour la Méditerranée, le Fonds devrait mobiliser à terme un milliard d'eu**

La Caisse des Dépôts (CDC), la Cassa Depositi e Prestiti (CDP), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et EFG Hermes ont lancé InfraMed Infrastructure, premier instrument de financement de l'Union pour la Méditerranée. Le Fonds InfraMed sera le plus important fonds voué aux investissements dans les infrastructures dans les régions sud et est de la Méditerranée. Doté d'apports initiaux de quelque 400 millions d'euros, ce nouveau fonds vise une dotation totale d'un milliard d'euros.

Augustin de Romanet, Directeur général de la Caisse des Dépôts (France), Franco Bassanini, Président de Cassa Depositi e Prestiti (Italie), Philippe de Fontaine Vive, Vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), Anass Hour Alami, Directeur général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (Maroc), et Yasser El Mallawany, Directeur général d'EFG Hermes (Egypte), tous membres du Conseil des investisseurs de la Société, ont souscrit aujourd'hui à Paris à la mise en place d'InfraMed et ont apporté collectivement quelque 400 millions d'euros à la première levée.

A sa première réunion, le Conseil des investisseurs a nommé M. Franco Bassanini Président et MM. Augustin de Romanet et Anass Hour Alami Vice-présidents,

Le Conseil a nommé M. Rachid Mohammed Rachid, ministre du Commerce et de l'Industrie de la République arabe d'Égypte, à la présidence du Comité stratégique qui sera chargé de dispenser des conseils stratégiques et de fixer des orientations sur le développement global des activités de la Société.

Il a en outre approuvé la nomination de M. Frédéric Ottavy au poste de directeur général d' 'InfraMed Management' qui pilotera le Fonds. Un « Comité des investissements » composé d'une majorité de membres indépendants approuvera chaque investissement. « InfraMed Infrastructure » (la « Société » ou le Fonds), qui sera instituée en droit français, apportera son concours à « l'Union pour la Méditerranée » en finançant des projets d'infrastructures urbaines, énergétiques et de transport durables sur les rives méridionales et orientales de la Méditerranée.

Le Fonds investira principalement dans des projets entièrement nouveaux, répondant aux exigences de base en matière de protection de l'environnement, d'impact social, de transparence et de passation de marchés, dans un souci d'investissement à plus long terme que les traditionnels fonds privés d'investissement dans les infrastructures, la Société s'inscrivant dans une perspective de rentabilité économique à long terme.

L'une des caractéristiques inédites d'InfraMed Infrastructure est qu'il s'appuiera sur un partenariat avec la Caisse de Dépôt et de Gestion (Maroc) et EFG-Hermès (Egypte), associés à des fonds locaux d'investissement dans les infrastructures qui seront levés par ces deux institutions dans leurs pays respectifs. Deux fonds nouvellement créés investiront dans des projets d'infrastructure aux côtés d'InfraMed qui allouera au moins 20% de ses investissements au Maroc d'une part, et à l'Égypte d'autre part.

La Caisse des Dépôts et la Cassa Depositi e Prestiti apporteront chacune 150 millions d'euros, la Caisse de dépôt et de gestion 20 millions d'euros, et Hermès EFG 15 millions d'euros et la Banque européenne d'investissement (BEI), institution de financement de l'Union européenne, 50 millions d'euros. La dotation du Fonds à terme devrait avoisiner un milliard d'euros.

Mise en ligne le : 24/05/2010